

Intervention Groupe FO Comité "Emploi et G.P.E.C"

Réunion 17/06/2010

Nous traversons une période très difficile causée par une mutation de notre entreprise avec des concepts trop souvent subits par les salariés. L'accumulation de ces projets qui semblent sortir des tiroirs comme des diables, génère une grande inquiétude de la part des salariés, notamment les plus fragilisés, comme par exemple les seniors.

Aussi la remarque de l'expert à la GPEC prend tout son sens sur « développer la possibilité pour les salariés d'être ACTEUR d'un véritable choix professionnel », dans un contexte où les salariés ne comprennent plus le SENS de ces projets.

Il s'agit aujourd'hui pour le comité EMPLOI et GPEC de prendre la mesure des remontées des entités juridiques du Groupe (hypers, supers, logistique, sièges...), et la démotivation des salariés causée par l'accumulation de ces projets.

Par conséquent notre accord sur la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC), qui intègre la gestion anticipative et préventive des ressources humaines, perd son SENS, faute de visibilité sur tous ces projets.

Les directions renvoient au national, et semblent ignorer le principe même de la GPEC.

Par conséquent le groupe Force Ouvrière signataire de l'accord GPEC réclame:

- Qu'un état des lieux des projets soit effectué par entité juridique, afin de permettre à la GPEC d'avoir une lisibilité globale sur le suivi des projets et leurs impacts sur le changement d'emploi et les conditions de travail.
- Cet état des lieux pourrait prendre la forme d'un tableau de bord (défini ensemble), et composé d'indicateurs de suivi (amont et aval) des projets en cours et déployés.
- Consacrer 2 heures à chaque réunion pour ce tableau et les échanges
- Un véritable engagement de Carrefour dans une démarche globale d'amélioration des conditions de travail.

Une meilleure motivation des salariés, est indispensable pour une meilleure image de l'entreprise Carrefour.